



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE – FO GXO 91

### **GXO en Essonne : FO dénonce une stratégie organisée de précarisation et interpelle les pouvoirs publics**

Le syndicat Force Ouvrière GXO 91 alerte l'opinion publique, les élus et les services de l'État sur la situation sociale alarmante au sein des sites GXO de Saint-Michel-sur-Orge et du Coudray-Montceaux. Les faits constatés traduisent une stratégie d'entreprise structurée, dont les conséquences portent gravement atteinte à l'emploi stable, aux droits collectifs et à l'égalité de traitement des salariés.

**### Saint-Michel-sur-Orge** : un PSE qui laisse des dégâts humains Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi mis en œuvre sur le site de Saint-Michel-sur-Orge est en cours d'instruction .

À ce jour, 19 élus du personnel sans proposition de poste ainsi que 57 salariés ont quitté l'entreprise, contraints par l'absence de perspectives professionnelles acceptables.

FO GXO 91 rappelle qu'un PSE, même arrivé à son terme, n'efface ni les responsabilités sociales de l'employeur ni les conséquences durables sur le tissu économique local.

**### Coudray-Montceaux** : 300 salariés exposés à un risque social majeur La perte partielle de l'activité PCS sur le site du Coudray-Montceaux concerne 300 salariés, confrontés à des projets de reclassement insuffisamment encadrés et dépourvus de garanties claires en matière :

- de maintien des qualifications,
- de rémunération,
- et de stabilité contractuelle.

FO GXO 91 alerte sur un risque réel de déclassement professionnel, contraire aux principes fondamentaux de protection de l'emploi.

**### Une nouvelle entité juridique distincte en place depuis deux ans** : la précarité institutionnalisée Depuis deux ans, GXO a mis en place au Coudray-Montceaux une entité juridique distincte, caractérisée par :

- des avantages sociaux inférieurs à ceux des autres entités du groupe,
- un recours massif et structurel à l'intérim,
- un taux d'intérim atteignant 75 % sur une année entière.

Ces éléments démontrent que la précarité n'est ni temporaire ni subie, mais organisée et assumée. FO GXO 91 considère que cette situation interroge directement :

- le principe d'égalité de traitement,
- la conformité aux obligations de l'employeur en matière d'emploi durable,
- et l'esprit même du droit du travail.

**### Un dumping social interne** qui appelle une intervention de l'État En organisant la coexistence de statuts sociaux inégaux au sein d'un même groupe, GXO met en concurrence ses propres salariés et institutionnalise un dumping social interne.



Cette situation justifie pleinement :

- un contrôle renforcé de la DREETS,
- une analyse approfondie des montages juridiques mis en place,
- et une intervention des pouvoirs publics afin de garantir le respect du droit du travail.

**### FO GXO 91 exige des réponses**

Le syndicat FO GXO 91 demande :

- des garanties immédiates et opposables pour les 300 salariés du Coudray-Montceaux,
- la fin des pratiques favorisant la précarité de masse,
- l'égalité des droits sociaux entre toutes les entités GXO,
- l'ouverture d'un dialogue avec les services de l'État et les élus.

À défaut de réponses concrètes, FO GXO 91 se réserve le droit d'engager toutes actions syndicales, juridiques et contentieuses nécessaires.

L'emploi, la dignité et les droits des salariés ne peuvent être sacrifiés au nom de stratégies économiques de court terme.

FO GXO 91

**Secrétaire générale du syndicat FO GXO 91 : Laaziz ER-ROUFI**

**Tél : 0651730053**